

60 nouveaux logements sociaux

Le loyer varie entre 250 et 750 euros

Le village de Liers compte soixante nouveaux logements. Après deux ans de travaux, les premiers locataires viennent d'emménager dans des logements basse énergie, construits par la Société régionale du logement de Herstal. Montant de l'investissement : près de 11 millions d'euros.

Inaugurer, en une fois, soixante nouveaux logements sociaux, on n'avait plus vu ça depuis des années. C'est pourtant ce que vient de faire la S.R.L. de Herstal. La société de logement vient d'agrandir considérablement celle que l'on appelle la Cité des Prés. Une cité construite en partie dans les années 50 et dans les années 70.

Et ces nouveaux logements ont vraiment de quoi faire des jaloux. Extérieurement d'abord, ils n'ont

rien à envier à l'esthétisme des maisons modernes. On est bien loin des cités dont on a le souvenir. À l'intérieur, tout est très bien agencé. Les 12 maisons et 48 appartements comptent de deux à quatre

«Les quatre millions des anciens logements nous ont permis d'investir dans ces 60 nouveaux»

chambres. Ils sont ultra lumineux et l'isolation est très performante. Trente-neuf de ces nouveaux logements sont totalement finis, les 21 restants le seront dans le courant du mois. Si bien que depuis deux mois, les locataires investissent petit à petit leur nouveau logement. C'est le cas de Martine Notte qui a été parmi les premiers à emménager avec sa famille. «C'est le paradis ! J'habite la Cité des Prés depuis 47 ans. J'ai toujours vécu dans la même maison, située juste en face de celle-ci. Mais l'ancienne était très mal isolée, vieillotte et sombre. Ici, on n'a plus besoin de chauffer les étages. Elle est lumineuse et très bien agencée. Je dois vous dire que lorsque j'ai quitté mon ancienne maison, j'avais le cœur lourd. J'y avais tous mes souvenirs. Mais quinze jours plus tard, je n'avais plus aucun regret tant nous y sommes bien.»



Martine Notte et sa famille (à droite) ont été parmi les premiers à emménager dans les nouveaux logements (en bas à gauche). En haut à gauche, avec les couleurs : les logements deux chambres qui ont été rénovés. Il s'agit là d'un important investissement de près de 11 millions d'euros réalisé à Liers. © Thomas Van Ass

Si Martine a dû quitter son ancienne maison de la Cité, c'est parce qu'elle va être mise en vente pour financer les nouveaux logements. Car l'investissement est évidemment de taille : 10,75 millions d'euros. «Près de 60% de cette somme ont été couverts par une subvention de la Région wallonne reçue en 2015, confirme François Vergniolle, directeur de la SRL. Le reste est sur fonds propres. Nous avions des logements de la Cité des Prés qui étaient devenus trop vé-

tustes que pour pouvoir les rénover nous-mêmes. On a donc décidé de ne garder que les logements deux chambres. Ceux-ci ont été rénovés. Pour les reconnaître, ce n'est pas compliqué : ce sont ceux qui ont une façade de couleur. Les 128 autres anciens logements sont vendus ou en passe de l'être. Les quatre millions d'euros de ces ventes nous ont permis d'investir dans ces 60 nouveaux logements.» Le directeur pointe du doigt le manque de financement public en

matière de logements sociaux. «Évidemment, je préférerais rénover mes anciens logements plutôt que de les vendre et, en plus de ça, en construire de nouveaux. Il y a 40.000 demandes de logements sociaux en attente pour toute la Wallonie. Malheureusement, ça fait trois ans qu'il n'y a plus de subvention.» Et d'insister sur la nécessité de rapidement trouver des solutions pour financer la construction de nouveaux logements.

AURÉLIE DRION